



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1.

Débitrice: **CINATI SARL**, anc. Rue du Rhône 25,
1204 GENEVE
2.

Date du prononcé de dissolution: 09.08.2012
3.

Suspension de faillite: 05.11.2012
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 30.11.2012
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques:

fabrication et vente de tous matériaux de construction, notamment en béton et dérivés. Exploitation d'une entreprise générale du bâtiment. Anciennement sis rue du Rhône 25, à Genève.

Pour tout renseignement :

Groupe n°3 022/388.89.03

2012 001281 B / OFA3

Office des faillites

1227 Carouge GE

00837683

